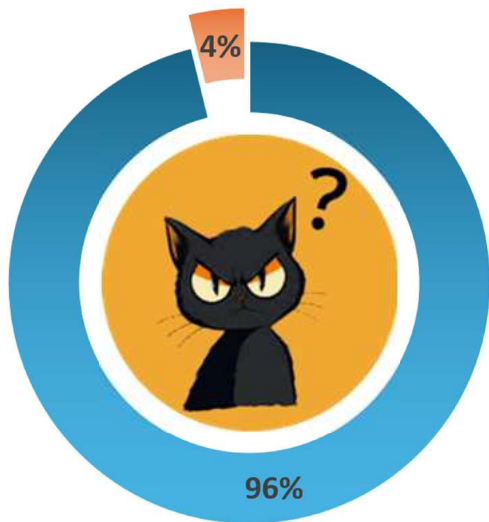


L'illusion de la récompense

Non-cadres et cadres, siège
et Province



Participation et intéressement Pssst ! Au fait, c'est plafonné !

En 2019, le plafond était à 4,2% du résultat net avant impôts. Depuis l'accord de 2020, les résultats de Generali explosent chaque année les records, pourquoi ce n'est pas le cas pour notre intéressement ?

Les salariés ont perdu, sans justification, des millions d'euros en passant d'un plafond de 4,2% à 3,1%.

5 ans après, nous ne sommes pas revenus au niveau de 2019 !

	2019	2020 Accord	2021	2022	2023 Nvel accord	2024	2025
Résultat Opérationnel Brut av. impôt	682 M€	719 M€	660,07 M€	689,26 M€	795,71 M€	825,42 M€	
Plafonnement à	4,2%	3,1%	3,2%	3,4 %	3,6%	4%	4,2%
Soit une enveloppe plafonnée à	29,74 M€	20,46 M€	21,69 M€	23,19 M€	28,645 M€	33,02 M€	...

Accord de 2023 : « La somme de la participation et de l'intéressement se rapportant à chaque société relevant de l'UES Generali France ne peut excéder, pour chacun des exercices concernés, une enveloppe globale déterminée comme suit : 3,6% du résultat social avant impôt sur les sociétés de l'exercice 2023, 4% en 2024, 4,2% en 2025 ».

Pour quelle raison baisser le taux ? Aucune si ce n'est de faire passer encore plus d'argent de la poche des salariés aux actionnaires.

Les prochains accords seront à négocier pour 2026

La CGT a refusé de signer l'accord de 2020 diminuant drastiquement votre intéressement, d'autres syndicats l'ont fait. Comme ils représentaient plus de 50% aux dernières élections, c'est passé...

Qui acceptera encore une baisse du taux au prétexte que « c'est mieux que rien » ou alors « Demander plus, la direction ne voudra jamais » (déjà entendu) ?

Voyance : le prochain accord, quel qu'il soit, sera signé par les habituelles OS majoritaires, prétendant vous avoir obtenu des avantages. Et ils célébreront chaque petite hausse dans leurs tracts après avoir donné leur accord pour le diminuer. On parie ?

Une partie de nos revendications à venir

- ➔ Majorer le taux de 4,2% car il n'est pas normal que les salariés ne perçoivent pas plus sur ces centaines de millions de résultat ! Et pourquoi pas 8% ? C'est le maximum légal !
- ➔ Un accord conclu pour une durée annuelle calé sur les résultats

**DERNIERE
MINUTE !**

**Vous avez jusqu'au 31 mars pour
prendre ou épargner ou placer vos
jours de congé 2024 restants.**



Vous nous avez dit dans le questionnaire CGT 2025... La direction lit nos tracts : nous relayons vos paroles sans filtre !

« Je pense que globalement la revalorisation des salaires doit être faite pour les personnes qui ont une ancienneté importante. En effet, des nouveaux entrants au même poste et parfois avec moins d'expérience gagnent plus que les personnes déjà en poste. Malgré les efforts faits par mon manager avec les enveloppes qui leur sont attribuées je ne pense pas que je serai aligné avec le salaire d'un nouvel entrant à poste égal. »

« Une augmentation est un dû, pas une récompense ! »

« Remettre en cause les enveloppes d'augmentation individuelles en fonction de la masse salariale d'une équipe, cela creuse l'écart entre hauts salaires et bas salaires. C'est un système totalement injuste. »

« ... Je demande plus une égalité de traitement entre les salariés pour les évolutions qui doivent être basées uniquement sur le travail et les compétences et non le copinage. Par ailleurs, il est préférable de se battre pour une augmentation générale considérable et la suppression des augmentations individuelles qui ne sont pas distribuées équitablement... »



« J'aimerais aussi une revalorisation des salaires. Est-ce normal de former des gens qui gagnent 5 000 voire 10 000 euros de plus ?! Des mesures individuelles à la mesure des efforts fournis et pas au copinage. Plus d'équité, une égalité des chances. On nous parle d'inclusion d'empathie de bienveillance... c'est bizarre je ne ressens pas tout cela ! J'ai 20 ans de boîte !! Un salaire de misère !!! Augmentation sur 20 ans : 1350€ brut... »

« On en a marre des "merci" même si c'est toujours bien à dire et à entendre MAIS on veut du concret et de vraies augmentations qui sont largement méritées par tous depuis plusieurs années !! »

« Difficile de continuer à être motivé lorsqu'on n'arrive pas à joindre les deux bouts, alors que ça fait des années qu'on travaille pour la même boîte et que nos dirigeants sans cesse et sans vergogne nous félicitent pour les chiffres obtenus par la boîte mais ne nous rémunèrent pas à notre juste valeur. Difficile de continuer à vouloir être performant quand on sait que le petit jeune qui vient d'entrer touche beaucoup plus que soi et qu'il évoluera plus vite parce qu'il a simplement un master, comme si toutes ces années d'expérience ne valent rien. »

« Dans n'importe quelle autre Cie d'assurance mon poste est un poste de cadre avec un salaire conséquent. A GENERALI, je suis classe 4 avec un salaire plus que moyen. J'ai passé une certification pour pouvoir prétendre à ce poste et il faudrait que je passe l'assessment (et tous les désagréments qui vont avec) pour avoir la classe que je mérite au juste salaire ??? C'est inadmissible !!! Je paie la mauvaise politique passée de GENERALI de faire passer tout le monde et n'importe qui classe 5 pour un oui ou pour un non. J'ai 15 ans d'ancienneté au sein de GENERALI mais je suis en train de chercher à partir pour pouvoir obtenir ce à quoi je devrais avoir droit à GENERALI... »

« JE FAIS PARTIE DES SENIORS DONC JE N'ATTENDS PLUS RIEN (augmentation individuelle/actions gratuites/évolution pro). »

Les séjours du CSE : l'exclusion des moins aisés par des tarifs exorbitants !



Le Comité Social et Économique (CSE) a pour vocation de proposer des activités sociales et culturelles accessibles à tous les salariés, en particulier les moins aisés. Cependant, les séjours proposés cette année sont à des tarifs scandaleusement élevés. Que ce soit pour des circuits en Ouzbékistan, des vacances balnéaires en Laponie, ou des séjours au Cap Vert, le **prix moyen des séjours hors weekend est de 2300 €**, ce qui est

hors de portée pour de nombreux salariés :

Pour la moitié d'entre nous, cela correspond à plus d'un mois de salaire !

Le CSE doit revoir ses propositions pour inclure des séjours accessibles à tous, et non seulement aux plus riches. Les chèques-vacances, souvent insuffisants ou non acceptés, ne compensent pas ces tarifs exorbitants.

«Le capitalisme est un système qui, par nature, tend à concentrer les richesses et à créer des inégalités.»
Charles de Gaulle

C'est le moment d'y penser !



Bulletin d'adhésion CGT
(lien vers CGTGENERALI.fr)



L'équipe CGT Generali à votre écoute
Contact : cgtgeneral@gmail.com ou
eric.oyombo@general.com